



# Contre la précarité, défendons l'assurance chômage

Depuis les années 70 et l'avènement du capitalisme financier, le chômage de masse et la précarité habitent nos sociétés. En 1980, il y avait 1 million de chômeur-euses. Notre pays en compte aujourd'hui 6 millions parmi les 10 à 12 millions de travailleur-ses précaires, près du 1/3 de notre classe sociale. Sous-traitance et émiettement des statuts ont entraîné une véritable fracture entre ceux disposant encore d'un statut et la masse des précaires. Isolés-es, les chômeur-ses font l'objet d'une culpabilisation et d'attaques incessantes, encore plus sous Macron qui en a fait les boucs émissaires de ses politiques antisociales. L'objectif est de contraindre le/la chômeur-se à accepter n'importe quel emploi et faire pression sur les autres travailleur-ses pour dégrader leurs propres emplois, salaires et conditions de travail. De l'autre côté le ministre de la Fonction Publique Guérini veut lui pouvoir licencier en masse les fonctionnaires. Le but recherché : imposer un « plein emploi » précaire, le rêve du MEDEF

## Depuis 2019 l'assurance chômage connaît les pires attaques

Après avoir décidé du remplacement de la cotisation salariale par la CSG, le gouvernement estime qu'il peut faire ce qu'il veut de l'assurance chômage en imposant unilatéralement ses contre-réformes à marche forcée. Depuis c'est un déferlement de casses qui s'enchaînent : baisse drastique du montant des allocations, augmentation de la durée nécessaire d'affiliation pour ouvrir un droit, suppression de l'allocation si 2 refus de CDI ou en cas d'abandon de poste, réduction inédite de la durée de versement des allocations allant de 25 % à 40 % des droits au motif de baisse des chiffres officiels du chômage (concept fumeux de « contracyclicité » ultralibérale)... Et en ce mois d'avril 2024 dans un contexte social dégradé, le premier ministre ATTAL annonce « droit dans ses bottes » vouloir encore baisser les droits et les allocations au 1<sup>er</sup> juillet alors que les chômeur-ses et les précaires ont vu leurs indemnités baisser en moyenne de 22 %, les ouvertures de droits de 20 % et que seul-es 36 % des chômeur-ses sont indemnisés-es.

La création récente de France travail vient couronner le tout : toutes les personnes à la recherche d'un emploi qui s'y inscrivent de gré ou de force qu'ils soient privé-es d'emploi, allocataires du RSA y compris leurs conjoints, jeunes suivis par les Missions locales ou personnes en situation de handicapé-es suivies par Cap Emploi auront l'obligation de signer un contrat d'engagement les obligeant à effectuer 15 h d'activités minimum hebdo sous peine de suspension de droits ou de radiation. Le retour du travail forcé. Et pour encore plus stigmatiser les chômeurs le gouvernement annonce 1 million 500 mille contrôles de la recherche d'emploi en 2025 soit un triplement

des chiffres de 2024. Le graal du « plein emploi » précaire avec un taux de chômage à 5 % à l'horizon 2027, vise en fait à faire disparaître massivement les chômeur-ses des statistiques officielles pour satisfaire les seuls critères de la finance internationale !!

## Résistons à cette guerre contre les travailleur-ses qui ne connaît pas de limite !

Si nous voulons que notre syndicalisme de transformation sociale soit en phase avec l'évolution du monde du travail, la réunification de notre classe doit constituer un des enjeux centraux du rapport de force. Défendre les travailleur-euses précaires dans nos propres secteurs en luttant pour des titularisations, contre la sous-traitance en cascade, pour la réduction massive du temps de travail et en exigeant un statut de salarié.e pour toutes les travailleur-es est notre socle revendicatif de base indispensable.

Mais face aux attaques déferlantes actuelles contre les chômeurs et précaires et donc de l'ensemble de notre classe sociale, nous devons répondre urgemment par une mobilisation interprofessionnelle à la hauteur de l'enjeu.

Faisons massivement connaître notre plateforme revendicative chômage précarité et notamment la revendication d'une continuité du salaire entre deux emplois sans perte de qualification ou encore le droit au salaire dès 18 ans. Pour que chacun et chacune puisse vivre décemment, il ne peut y avoir de véritable droit à l'emploi de qualité et suffisamment rémunéré sans droit au chômage. Ce sont les deux faces d'une même pièce : moins il y a de droits au chômage, plus les capitalistes peuvent mettre la pression tant sur les salaires que sur les conditions de travail des travailleur-ses en emploi.

Force est pourtant de constater que nous ne nous mobilisons pas assez pour la défense de ce droit essentiel. Les associations et comités de chômeurs et (ou) de précaires) aussi combattifs soient-ils, sont bien trop réduits pour porter seuls cette bataille. C'est bel et bien aux organisations syndicales, à nous toutes et tous, de nous emparer de cette question car elle concerne l'ensemble des travailleur-ses. L'assurance chômage est un droit collectif, et doit être défendue au même titre que la sécu !

Il y a donc nécessité à lutter ensemble, salarié.es, précaires et sans emplois ! La nouvelle casse annoncée par Attal doit en être l'occasion. Nous avons les outils pour convaincre nos collègues et les travailleur-ses que c'est la casse de trop.

## Utilisons-les et passons à l'offensive !